

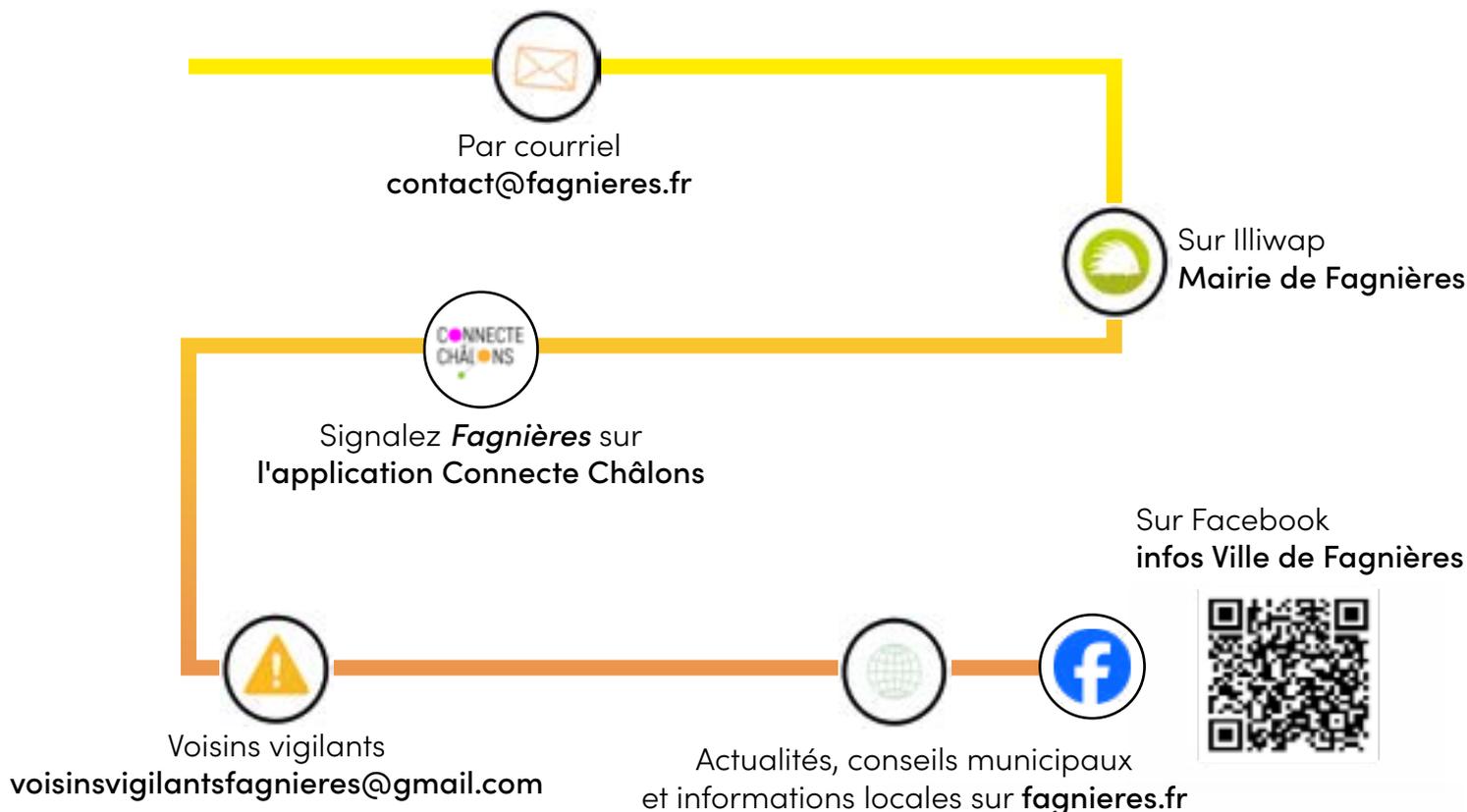
LE FAG'

À L'INTÉRIEUR DE
VOTRE JOURNAL

LE CAHIER
DES ASSOCIATIONS

+
LE PLAN CANICULE

RESTEZ CONNECTÉ



BRUITS DE VOISINAGE

Horaires à respecter :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

CONTACTS UTILES

MAIRIE

- Hôtel de Ville
4, rue du Général Dautelle 51510 Fagnières
- 03 26 68 15 31
- Horaires d'ouverture :
Le lundi de 13h30 à 17h
Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h
- Sacs pour déjections canines disponibles en mairie

OBJETS PERDUS

- Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Portes de Champagne, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets :
0 800 875 615
- Service des eaux
03 26 69 38 38

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 26 17 86
Ouverture au public :
Du lundi au samedi de 9h à 19h
Le dimanche de 9h à 13h

VÉOLIA-ASSAINISSEMENT

- 09 69 32 35 54

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
09 72 67 50 51

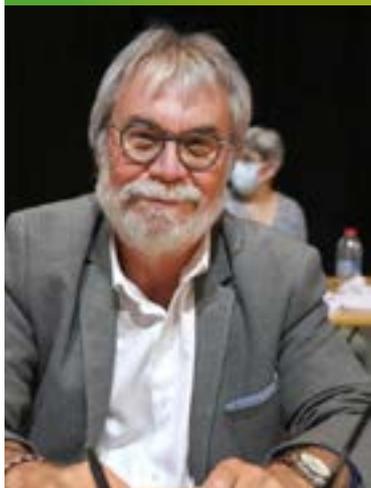
DROITS ET DÉMARCHES

- service-public.fr

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
03 26 66 27 27 ou le 17

L'ÉDITO



Chères fagnièresotes et chers fagnièresots,

Si les travaux de la place Beaufort sont désormais achevés, l'enfouissement des réseaux dans les rues voisines entraîne encore quelques nuisances : poussière, circulation perturbée ... Les riverains et usagers doivent encore faire preuve de patience, et nous les remercions sincèrement pour leur compréhension. La réhabilitation du centre ancien est une nécessité : ces étapes, bien que contraignantes, sont indispensables pour améliorer durablement le cadre de vie de chacun. Par ailleurs, d'autres chantiers d'entretien et de mise en accessibilité des voiries sont en cours dans plusieurs secteurs de la ville. Les premières chaleurs de ce mois de juin laissent présager un été particulièrement chaud. Nous rappelons régulièrement les bons réflexes à adopter pour se protéger en période de canicule. Vous trouverez à ce sujet des pages dédiées dans ce numéro du Fag'. L'été est aussi synonyme de travaux, n'oubliez pas de réaliser vos déclarations préalables et le respect des horaires pour limiter les nuisances. Les festivités du 14 juillet s'annoncent multiculturelles : venez en famille découvrir des saveurs du monde dans une ambiance musicale, avant la traditionnelle retraite aux flambeaux et le feu d'artifice. Un grand jeu gonflable ravira les plus jeunes !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été, que vous les passiez à lire, jardiner, voyager ou tout simplement à savourer un peu de farniente bien mérité.

Denis Fenat

Maire de Fagnières

6^{ème} vice-président de Châlons-Agglomération

En charge des transports et de la mobilité

- 2-6 ARRÊT SUR IMAGE
- 7 AGENDA
- 8-11 JEUNESSE - ÉDUCATION
- 12-15 CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT
- 16-17 TRAVAUX
- 18-19 CMJ
- 19 ACTIVITÉS
- 20 TRIBUNE LIBRE
- 21 ÉTAT CIVIL

Trimestriel de la Ville de Fagnières
Prochaine parution du Fag' : Septembre 2025

Directeur de publication : Denis Fenat
Rédaction : Bureau municipal
Conception et réalisation : Tiphany Begey/ Jean Roulin
Photos / illustrations : Jean Roulin / Tiphany Begey/ Ville de Fagnières / Adobe Stock

Impression : imprimerie Le Réveil de la Marne
Tirage : 2 150 exemplaires

Imprimé sur papier issu de gestion de forêt durable, avec des encres végétales.

Dépôt légal : mars 2025

Numéro ISSN 2402-6565 : Hôtel de Ville,
4 rue du Général Dautelle, 51510 Fagnières

Contact : 03 26 68 15 31 - contact@fagnieres.fr

Accédez à notre site
pour plus d'infos



Infos Ville de Fagnières



fagnieres.fr



05/04

NETTOYONS LA NATURE

Sous un ciel ensoleillé et dans une ambiance conviviale, les habitants de Fagnières, petits et grands ont répondu présents à l'opération « Nettoyons la Nature », organisée par le Conseil Municipal des Jeunes. Munis de gants, de sacs et de bonne humeur, les participants ont contribué à la propreté de leur commune dans un bel élan éco-citoyen. L'événement a été honoré par la présence de M. Denis Fenat, Maire de Fagnières, ainsi que de nos élus : Didier Soisson, Khira Taam (conseillère départementale), Mickael Deschamps, José Clesen et Jean Roulin.



Le concours de nichoirs piloté par Didier Soisson, a également été mis à l'honneur : les jeunes créateurs ont été récompensés pour leurs œuvres originales et engagées. Bravo à toutes et tous pour votre imagination et votre implication !

2

11/04 ET 30/05

ATELIERS DE REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

La ville de Fagnières, en partenariat avec l'auto-école NMT a récemment proposé deux séances gratuites de révision du code de la route. Ces rendez-vous ont connu un franc succès réunissant à chaque fois une vingtaine de participants venus aussi bien de Fagnières que des communes voisines. Face à l'engouement rencontré et à l'évolution constante des règles de circulation, d'autres sessions seront organisées afin de continuer à accompagner les usagers dans leur remise à niveau.



REMISE À NIVEAU CODE DE LA ROUTE

- 11/04 et 30/05
- Au Centre de ressources
- De 9h à 11h
- Places limitées



SUR INSCRIPTION : COMMUNICATION@FAGNIERES.FR OU AU 03.26.68.99.18



12/04

DISTRIBUTION DE COMPOST

Cette année encore, la distribution gratuite de compost a conquis les habitants de Fagnières, venus nombreux tout au long de la matinée sur le parking du Centre Culturel André Gallois. Plus de 200 personnes ont ainsi pu bénéficier de ce service écoresponsable. L'événement était également animé par un atelier de fabrication de savon, proposé par Magalie pour la Recycle-rie, ajoutant une touche pédagogique et ludique à cette belle matinée. Plusieurs élus, dont Khira Taam (conseillère départementale), Didier Soisson, Daniel Calliot, Bernard Gérard, Philippe Gallois ainsi que le maire, étaient présents pour échanger avec les fagnièrots dans une ambiance conviviale. Un grand merci aux agents des services techniques de la Ville dont l'implication a permis le bon déroulement de cette opération !



17/04

ATELIER DE PREMIERS SECOURS

Le jeudi 17 avril 2025, de 18h30 à 20h30, un atelier de premiers secours s'est tenu au Centre de Ressources de Fagnières, organisé en partenariat avec la Protection Civile. Cette initiative, portée par Siva Mourougane, adjoint aux sports et aux associations, visait à sensibiliser les participants aux gestes essentiels qui peuvent sauver des vies. L'événement a attiré 15 personnes prêtes à s'investir dans l'apprentissage des premiers secours. Au programme de cet atelier, les participants ont pu découvrir et pratiquer des gestes vitaux face à une situation d'urgence. Les formateurs de la Protection Civile ont expliqué avec pédagogie les bonnes actions à adopter en cas d'accident, tout en insistant sur l'importance de rester calme et réactif. Un grand merci à l'équipe de la Protection Civile pour son expertise et à tous les participants pour leur sérieux et leur implication. Ce genre de formation est essentiel pour renforcer la sécurité de notre communauté.



19/04

CHASSE AUX OEUFS

Le samedi 19 avril, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) organisait une grande chasse aux œufs au sein du Centre de Loisirs, spécialement réservée aux enfants scolarisés dans les écoles de Fagnières. Près de 80 personnes ont répondu présentes à cet événement familial et convivial. Parmi elles, plusieurs élus et conseillers municipaux ont tenu à participer à ce moment festif dont Khira Taam (conseillère départementale), Michaël Deschamps, Yann Barrau et José Clesen. Petits et grands ont pleinement profité de cette belle matinée placée sous le signe de la bonne humeur. Rires, découvertes et chocolats étaient au rendez-vous, pour le plus grand bonheur des enfants. Une initiative réussie du CMJ qui montre une fois de plus l'engagement des jeunes dans la vie de la commune.



08/05

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le 8 mai, un hommage a été rendu aux héros qui ont lutté pour la liberté et la paix. Sous la présidence de M. Denis Fenat, Maire de Fagnières, une cérémonie émouvante a réuni de nombreux fagnièrois, élus et écoliers, pour honorer ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre avenir. Assistaient à la cérémonie le Colonel Duc représentant l'autorité militaire, le SDIS, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), les porte-drapeaux, les anciens combattants et la Protection Civile. Chants, poèmes et discours ont marqué cette commémoration. Merci à tous les participants pour leur respect et leur engagement à préserver ces valeurs.



ARRÊT SUR IMAGE

16/05

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Des exposants, artisans, producteurs et créateurs locaux ont enchanté petits et grands avec une belle variété de stands : fruits, fleurs, douceurs, fromages, cochonnailles et créations artisanales. Monsieur le maire et des élus ont salué l'engagement des exposants et organisateurs. Merci à tous les participants, visiteurs, exposants et aux services techniques pour leur travail essentiel. Mention spéciale à l'organisatrice de cette belle édition. Nous vous donnons rendez-vous pour le grand marché de l'année : le marché de Noël qui se tiendra le 23 novembre prochain au Centre Culturel André Gallois.



20/05

CHORALE DES COURS PREPARATOIRES (CP)



Le Centre Culturel André Gallois a vibré au son des voix enfantines lors d'une belle soirée musicale réunissant les élèves des trois classes de CP. Avec enthousiasme et application, les jeunes choristes ont séduit le public venu nombreux les écouter. La représentation a eu lieu mardi 20 mai à 18h30, dans une salle comble et chaleureuse. Plusieurs élus accompagnés de Monsieur le maire ont assisté à l'événement. Un grand merci aux enseignants pour leur investissement ainsi qu'aux équipes techniques qui ont contribué au bon déroulement de la soirée. Bravo à tous les enfants pour cette prestation pleine de fraîcheur !

23/05

THÉ DANSANT

Le jeudi 23 mai, la salle Jean Gabin s'est transformée en véritable piste de danse à l'occasion du thé dansant. Les danseurs ont profité de cette après-midi animée par Francis et Stéphan qui ont su faire vibrer les cœurs et les semelles ! Entre danses entraînantes et moments de convivialité, les participants ont aussi pu savourer une pause gourmande servie avec attention par les élus. Un événement apprécié de toutes et tous, placé sous le signe du partage et de la joie retrouvée.



23/05

HOMMAGE NATIONAL AUX VICTIMES DE L'ESCLAVAGE

Le jeudi 23 mai, une cérémonie émouvante s'est tenue devant le monument aux morts, en souvenir de l'abolition de l'esclavage en 1848. De nombreuses personnalités ont assisté à ce moment fort de recueillement, parmi lesquelles M. Henri Prevost, Préfet de la Marne, M. Denis Fenat, Maire de Fagnières, le Colonel Frédéric Goulet, Directeur du SDIS 51, Khira Taam et Rudy Namur, Conseillers départementaux, ainsi que les autorités militaires, la Protection Civile, le Conseil municipal des jeunes, les élus locaux et de nombreux citoyens. Des musiciens antillais ont apporté une dimension culturelle et poignante en interprétant des chants traditionnels, rendant hommage à la mémoire des victimes de l'esclavage. Merci à toutes celles et ceux qui ont pris part à cette cérémonie.



6 13/06

EXAMEN BLANC DU CODE DE LA ROUTE

Le matin du vendredi 13 juin 2025, le Centre de Ressources de Fagnières a accueilli un examen blanc gratuit du Code de la route, organisé en partenariat avec la NMT formation auto-école de Vitry-le-François. Cette initiative visait à offrir aux jeunes et moins jeunes un entraînement en conditions réelles, tout en permettant aux conducteurs expérimentés de rafraîchir leurs connaissances. Les participants ont répondu à une série de 40 questions, couvrant les différents thèmes du Code de la route. Cette session a permis à chacun d'évaluer son niveau et d'identifier les points à approfondir. Un grand merci à la NMT pour sa collaboration et son engagement dans cette démarche citoyenne.



18/06

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1945

Sous un beau soleil, Fagnières a commémoré l'appel du 18 juin en présence de Monsieur le maire, de Madame la députée Lise Magnier, du général Billard, Président du Souvenir Français, des Conseillers départementaux Khira Taam et Rudy Namur, d'élus, de la Protection civile, de M. et Mme Biaux, du CMJ, de porte-drapeaux et de nombreux fagnièresots.



L'AGENDA

À vos stylos

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

COMMÉMORATION

Monument aux morts du parc des Tilleuls à 11h

ANIMATIONS

Champ aux Écus, de 16h à 20h : stands culturels internationaux, animations, structure gonflable, Buvette et restauration

DJ K-EVENTS

à partir de 20h30

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Départ Piscine Aquacité à 21h30

FEU D'ARTIFICE

à 23h



COMMÉMORATION DU 16 JUILLET

En mémoire des victimes du bombardement
Monument aux morts du cimetière à 11h

05 ET 06/09 FORUM DES ASSOCIATIONS

Galerie E.Leclerc, de 9h à 18h

27 ET 28/09 SALON DU LIVRE

Centre Culturel André Gallois, de 10h à 18h



JEUNESSE - ÉDUCATION

LES ÉLÈVES DU COLLÈGE LOUIS GRIGNON CHAMPIONS DE FRANCE

La belle dynamique de l'association sportive du collège Louis Grignon vient sans doute d'atteindre son apogée en ce début de mois de juin avec l'obtention du titre de champion de France UNSS dans l'activité Laser-run en catégorie sport partagé. Cette récompense ultime est la concrétisation d'un gros travail mené par les professeurs d'EPS. Impulsée par Lison MARE et grâce au soutien de l'établissement, de plus en plus d'élèves viennent découvrir cette activité. Les progrès réalisés par les élèves ont permis au collège de vivre trois expériences sur des compétitions UNSS de niveau national. Deux équipes de l'établissement ont eu la chance de vivre une aventure en Alsace. Ce sont donc 8 compétiteurs et 2 jeunes juges qui ont pris leur valise pour trois jours de compétition accompagnés par Lison MARE, Eva MARTINS et Philippe THEVENIN. Le bel accueil réservé par l'organisation et la dégustation de flammekueches le premier soir n'a pas empêché les élèves de rester concentrés sur leur objectif : réaliser un podium. L'équipe composée de Héloïse et Yvan NICOLAY, Preston BAUDET et Sacha GAVLAK a réalisé un parcours impeccable en remportant les deux courses de qualification ainsi que la finale. Elle devient ainsi championne de France. Pour couronner le tout, les deux jeunes juges du collège (Lamia MIMID et Lucas ROUX)

ont obtenu leur certification nationale. C'est une formidable récompense qui vient récompenser leur travail tout au long de l'année. Il est à noter que la deuxième équipe du collège a terminé à la 7ème place de la finale B. Elle était composée de Lilia EL HAMDJ, Louane HABERT, Alexis FRANCE et Hugo LAFORGUE. L'année n'est pas encore terminée pour les enseignants qui repartent dans quelques jours à Châteauroux participer aux Jeux de l'UNSS avec 7 élèves. L'UNSS a mis en place cette catégorie sport partagé depuis 2018. L'objectif est de réunir des élèves valides et des élèves en situation de handicap afin qu'ils pratiquent ensemble la même activité et qu'ils partagent des moments privilégiés autour de la pratique sportive, de la réussite de chacun et qu'ils apprennent à mieux vivre ensemble. Le collège a déjà eu la chance de participer à 4 compétitions nationales dans cette catégorie, en cross-country et en laser-run.



8

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO

Proche de chez vous !

OFFRE
EXCEPTIONNELLE

-10%*

*sur présentation de ce coupon. à valoir sur votre contrôle technique périodique VL inférieur à 3,5T.

 03 26 21 29 29

56 AVENUE DE PARIS
51000
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



JEUNESSE - ÉDUCATION

CLSH - VACANCES DE PRINTEMPS

Pendant les vacances de printemps, le centre a fait son émission TV !

L'équipe a préparé un programme télévisé de grande qualité pour les enfants du centre de loisirs en avril. Les grands jeux télé ont été adaptés et revisités tout au long des deux semaines. Petits et grands ont participé au Bigdil, à Vendredi tout est permis, mais aussi aux plus grands jeux d'aventure comme Ninja Warrior, Koh-Lanta, Fort Boyard ou encore Pékin Express. Nous avons même organisé Fagnières à un Incroyable Talent pour mettre en lumière



nos artistes en herbe ! Le tout a été ponctué par l'intervention de deux apprenties coiffeuses venues coiffer nos artistes avant leur montée sur scène, ainsi que par des sorties à la piscine, au musée, et deux grandes journées sportives au complexe d'Haussimont. Des vacances pleines de poésie, de sport, d'aventure, de rires et de compétition ! Toute l'équipe du centre de loisirs vous donne rendez-vous cet été pour de nouvelles aventures, toujours plus riches en rires et en pep's, pour vous faire adorer votre été !

Alors, mettez vos baskets, votre casquette, un sac avec votre gourde, votre sourire et votre crème solaire... et venez nous rejoindre ! Votre centre de loisirs sera ouvert du 7 juillet au 29 août. Inscriptions à la semaine, en journées complètes, avec ou sans repas. Ouvert à tous les enfants de 3 à 17 ans. Les enfants faisant leur entrée à l'école en septembre 2025 seront accueillis sous réserve de l'acquisition de la propreté.

ÉCOLE MATERNELLE DES COLLINES

Nous remercions Monsieur le Maire et Madame Marcelli pour la visite de la mairie, accompagnée par leurs soins, pour la classe de grande section. Cette visite a été très enrichissante. Les grandes sections ont eu l'occasion de découvrir et de pratiquer le football au cours de plusieurs séances. Nous remercions Monsieur De Sousa, intervenant spécialisé, pour le temps personnel qu'il a investi dans cette activité. Elle a beaucoup plu aux enfants.

Un voyage scolaire pour l'ensemble des classes a eu lieu au zoo d'Amnéville le 26 mai dernier. La kermesse s'est déroulée le 13 juin : nous remercions toutes les personnes qui se sont investies pour en faire une réussite. Dernières liaisons Grande Section / CP : chorale commune le 19 juin, atelier de langage oral le 20 juin. Liaisons Crèche « Les Petits Petons » / Petite Section : les animations ont eu lieu les vendredis d'avril, mai et juin. Merci à tous pour votre participation.

Les élèves remercient également la commune de Fagnières, Eddy, ainsi que les services techniques pour l'embellissement du terrain d'aventure, avec les décors de la porte, le soubassement du jardin, et la mise en place du nouveau jeu de cour. L'équipe pédagogique de l'école souhaite à toutes les familles de très belles vacances d'été.

Mme Garnier, directrice



JEUNESSE - ÉDUCATION

PÔLE SCOLAIRE DES TILLEULS

CARNAVAL DU PRINTEMPS

Le vendredi 21 mars, l'école maternelle des Tilleuls a célébré son carnaval du printemps ! Les enfants et les adultes se sont déguisés et ont défilé, munis d'instruments de musique, dans les classes de l'école élémentaire. Les plus petits étaient ravis de voir leurs grands frères et sœurs qui nous ont chaleureusement accueillis. Les parents ont été invités à participer à ce joyeux événement qui s'est terminé par une dégustation de crêpes (dont la pâte avait été réalisée par les enfants), de jolies photos souvenirs et une petite « boom » dans la salle de motricité de l'école. Tout le monde a adoré !



TOURNOI DE BASKET

Les jeudi 22 et vendredi 23 mai, un tournoi de basket a animé la pause méridienne à l'école des Tilleuls. Jeudi, les élèves ont disputé la grande finale : Miami a battu les Spurs (12-7).

10 Vendredi, les vainqueurs ont affronté une équipe d'adultes (All Stars) dans un match convivial. Score final : All Stars 12 - 9 Miami. Un grand bravo à tous pour ces deux journées sportives et pleines de bonne humeur !



DISTRIBUTION DE LIVRES AU CM2

Le 10 juin le maire Denis Fenat et Mme Marcelli adjointe à l'éducation ont eu le plaisir de remettre un livre « J'entre en sixième » aux élèves de CM2 de l'école des Tilleuls afin de les accompagner au mieux. Clôturant ainsi une fin de cycle, l'an prochain nos écoliers intégreront un collège. Ce moment a permis un échange très convivial entre les élus et les futurs collégiens.



SENSIBILISATION AUTOUR DE LA TRISOMIE 21

Le 21 mars, l'école élémentaire des Tilleuls a vécu un moment fort en partage en organisant une journée de sensibilisation à la trisomie 21. Sous l'impulsion de l'équipe éducative, les élèves ont été invités à mieux comprendre cette différence génétique qui touche encore aujourd'hui près d'une naissance sur 700 en France.

Au programme de cette journée : projections de vidéos adaptées à chaque âge, présentation et explication du handicap, suivies d'un temps d'échange. Les enfants ont ainsi pu poser leurs questions sans tabou et réfléchir ensemble aux valeurs de tolérance, de respect et d'inclusion. « nous voulons apprendre aux élèves que chaque personne, quel que soit son parcours, a une place dans notre société », explique l'enseignante du dispositif ULIS. « En comprenant mieux la trisomie 21, les enfants grandissent avec un regard plus juste et plus bienveillant envers les différences. » Le temps fort de la journée a été marqué par la réalisation de photos de chaussettes dépareillées par classe, un geste symbolique adopté dans le monde entier pour célébrer la singularité et la diversité.

Petits et grands ont fièrement arboré leurs chaussettes colorées, créant dans l'école une magnifique mosaïque d'engagement et de joie.

L'équipe enseignante salue cette belle initiative, qui contribue à faire de l'école un lieu toujours plus ouvert, inclusif et humain. Un beau message d'espoir et de solidarité porté par les élèves et une graine de tolérance semée pour l'avenir.



SENSIBILISATION À LA CAUSE ANIMALE

Afin de sensibiliser les enfants à la cause animale, l'école a décidé de soutenir l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux en menant diverses actions : récolte de dons alimentaires et de jouets, vente de goodies, vente de crêpes au profit du refuge.

Alexandre, volontaire en service civique auprès du refuge est intervenu dans plusieurs classes de l'école pour présenter l'association et expliquer son rôle. À la suite de cette intervention, les élèves ont été invités à visiter le refuge. Ils ont ainsi pu prendre conscience du travail accompli par les personnes qui y œuvrent et de tout l'amour qu'elles apportent chaque jour à ces animaux qui en ont bien besoin.



CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

POURQUOI TRIER ?

Trier, c'est donner une seconde vie aux emballages ! ». Depuis le 1er janvier 2023, Châlons Agglo fait évoluer le dispositif de collecte sur l'ensemble de son territoire, afin de réduire la production de déchets et inciter au geste de tri pour économiser des ressources naturelles et éviter le gaspillage. Après la simplification du geste de tri des emballages et des papiers et la mise en place des bacs jaunes en 2023 en remplacement des sacs jaunes, il est maintenant temps de généraliser la collecte séparée des biodéchets auprès de ceux qui ne bénéficient pas encore de ce service.

En effet, les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français. Pour permettre à tout le monde de trier ses biodéchets à compter du 1er janvier 2024, Châlons Agglo a distribué récemment des bacs verts à l'ensemble des foyers et activités génératrices de déchets alimentaires qui n'en disposaient pas encore. Pour tous, son usage est réservé en priorité aux déchets de cuisine tels que les restes ou préparations de repas ou encore les produits périmés. Les déchets du jardin sont tolérés en complément.

Attention !

Dorénavant, aucun sac ou fagot de déchets verts de jardin ne sera accepté à côté du bac. Le surplus est à déposer dans l'une des déchèteries de l'agglomération. Les conditions de tri du verre restent inchangées, que ce soit en porte-à-porte (habitat collectif et restaurants/café) ou en apport volontaire dans les 150 colonnes disposées sur l'ensemble du territoire. Ces dernières ont été récemment remplacées par du mobilier neuf et plus performant. Fort de cette évolution du dispositif proposé par Châlons Agglo, le tri des déchets valorisables doit s'intensifier dans les mois à venir. Il aura pour conséquence le détournement de nombreux déchets encore injustement déposés dans les bacs gris pour les déchets ménagers non recyclables, ceux qui sont les moins respectueux de l'environnement et les plus coûteux.

Pour tout complément d'information, la Direction de l'Environnement reste également à votre entière disposition au 03 26 69 38 38, ou via ce courriel : developpement.durable@chalons-agglo.fr.

12

RAPPEL DE BON VOISINAGE

Troubles de voisinage : Privilégiez le dialogue. Les voisins bruyants n'ont souvent pas conscience du bruit qu'ils génèrent. Ils peuvent rapidement changer d'attitude si vous en discutez. Les solutions sont parfois simples : utiliser un casque audio pour la musique, faire des promenades plus régulières avec un chien bruyant... En cas de nuisances sonores persistantes, une amende de 68 à 180 € peut être appliquée.

Circulation avec un quad :

Les quads homologués sont autorisés à circuler sur la voie publique s'ils : sont immatriculés, possèdent les équipements de sécurité obligatoires (feux avant et arrière, rétroviseurs). Pour conduire un quad, il faut être titulaire du permis de conduire : BSR, permis AM, A, A1 ou B selon la puissance du véhicule.

Équipement obligatoire : gilet de haute visibilité (jaune) à porter sur soi ou à avoir dans le véhicule.

Et les quads non homologués ?

Ils sont interdits sur les voies publiques (routes, chemins etc.). **Sanctions en cas d'infraction :** amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Le véhicule peut être confisqué, immobilisé, mis en fourrière voire détruit.





PLAN CANICULE 2025

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF « PLAN CANICULE 2025 »
Article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

Inscription facultative pour Personne âgée de 65 ans et plus Personne handicapée

Je soussigné(e) Madame/Monsieur :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Période d'absence du domicile prévue :

sollicite mon inscription sur le registre du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels. Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite de ma part.

Personnes de votre entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom et prénom :

Téléphone :

Médecin Traitant :

Nom et prénom :

Téléphone :

Je déclare bénéficiaire de l'intervention :

d'un service de soins infirmiers à domicile

d'un service d'aide à domicile ou d'autre service

Intitulé du service :

Téléphone :

d'aucun service à domicile

DISPOSITIONS RELATIVES À LA LOI DU 6 JANVIER 1978 MODIFIÉE

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 ainsi qu'au règlement général de protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- 1- Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.

- 2- Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

- 3- En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées et traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.

Pour l'exercice de ce droit, il convient d'adresser un courrier écrit, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.



Des bons réflexes pour un bon été à Fagnières

C'est l'occasion de profiter du soleil, de se détendre, et de pratiquer des activités en plein air. Tout en savourant ces bons moments, voici quelques conseils utiles pour profiter pleinement, en toute sécurité :



Entretien des jardins

- L'entretien de son jardin avec le respect de son voisinage
- Bien entretenir son jardin tout au long de l'année, c'est aussi respecter son voisinage. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- **les jours ouvrables** : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- **les samedis** : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- **les dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h



Sécurité des piscines

- Évitez de vous baigner après un repas copieux ou trop arrosé.
- Pensez à mettre à proximité de votre piscine domestique une perche, une bouée et un téléphone pour alerter rapidement les secours en cas de besoin.
- Équipez vos enfants de bouées, brassards ou maillots flotteurs. L'apprentissage de la nage dès le plus jeune âge contribue également à renforcer leur sécurité aquatique.
- Ne laissez jamais des enfants évoluer dans ou à côté d'un bassin sans surveillance.



Attention aux chaleurs

- Restez au frais, chez vous ou dans un lieu rafraîchi.
- Mouillez-vous le corps.
- Fermez vos volets et fenêtres le jour et aérez la nuit.
- Buvez de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Privilégiez les activités douces.
- Mangez en quantité suffisante.
- Évitez l'alcool.
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches.



Profitez des parcs

- Nos techniciens d'espaces verts s'affairent dans toute la commune afin de vous permettre de profiter de nos parcs et espaces verts qui vous sont ouverts à tout moment... L'occasion pour vous de vous promener, d'organiser des pique-niques en famille et de profiter d'un cadre agréable.
- **Lieux** :
- Parc des Tilleuls (avec sa roseraie, son jardin aquatique, une aire de jeux pour enfants et un terrain de pétanque,
- Parc du Champ aux Écus.



CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

RECOMMANDATIONS CONTRE LES MOUSTIQUES



Voici quelques recommandations afin de pouvoir supprimer les eaux stagnantes pour limiter la prolifération des moustiques :

- Éliminer les récipients contenant de l'eau stagnante, comme les coupelles de pots de fleurs, les seaux, les vases, etc,
- Mettre à l'abri de la pluie (ou de l'arrosage) les objets situés à l'extérieur de l'habitation et qui peuvent retenir de l'eau,
- Vider régulièrement les récipients ne pouvant pas être supprimés ou mis à l'abri,
- Curer les gouttières et recouvrir les bidons de récupération d'eau avec des moustiquaires,
- Entretien des bassins d'agrément et des piscines hors saison chaude,
- Régler l'arrosage automatique afin de ne pas avoir de l'eau stagnante au niveau des buses d'arrosage.

Petit bonus : Voici quelques recommandations afin de créer des répulsifs naturels :

- Planter ou utiliser des plantes répulsives comme la citronnelle, la lavande, la menthe, le basilic ou bien encore le géranium qui sont réputés pour repousser nos ennemis les moustiques. À positionner simplement aux abords de la maison ou bien dans des pots sur le rebord des fenêtres.

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX : RENSEIGNEZ-VOUS AVANT

Les autorisations de travaux permettent à un « pétitionnaire » (particulier, promoteur, etc.) d'édifier une clôture, de modifier une façade, d'édifier une maison, des dépendances, un équipement public ou un ensemble d'habitations. Elles permettent à la commune de vérifier que les projets respectent bien les règles et les servitudes d'urbanisme.

PRINCIPAUX TRAVAUX DISPENSÉS DE FORMALITÉ :

- Les piscines même hors-sol dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10m²,
- La rénovation des façades à l'identique.

PRINCIPAUX TRAVAUX SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE (HORS SECTEURS PROTÉGÉS) :

- Les travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 5m² et inférieure ou égale à 20m²,
- Les travaux de ravalement et les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant (par exemple le changement de fenêtres, de volets, etc.),
- Les murs de clôture,
- Les piscines même hors-sol dont le bassin a une superficie comprise entre 10m² et 100m² et qui ne sont pas couvertes ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 mètre.

TRAVAUX SOUMIS À PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Les travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher supérieure à 20m²,
- Les travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination,
- Les travaux modifiant le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur,
- Les piscines dont le bassin a une superficie supérieure à 100m² ou lorsque leur couverture fixe ou mobile a une hauteur au-dessus du sol égale ou supérieure à 1,80 mètre et que la superficie dépasse 20m².

Vous trouverez toutes les informations dans la rubrique Urbanisme sur le site internet de la Ville.

TRAVAUX

AVANCÉES DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET RÉNOVATION DES CHAUSSÉES

Les travaux d'enfouissement des réseaux et les raccordements électriques des rues Horst, Général Dautelle et du chemin du Moulin ont été réalisés par le SIEM. Les massifs en béton ont été coulés et les nouveaux lampadaires posés. Mais il reste encore à faire. Orange disposera de tout l'été pour faire passer les lignes téléphoniques et la fibre dans les fourreaux désormais enfouis. Les raccordements des riverains seront réalisés dans la foulée. Le démontage des anciens câbles et des poteaux en béton suivra une fois l'ensemble des raccordements effectués. La rénovation de la rue du Général Dautelle permettra la mise aux normes PMR d'un trottoir, la réfection de l'autre, et un nouvel enrobé sera réalisé sur la voie. La réfection des chaussées de l'ensemble des autres rues, par une double couche gravillonnée, viendra clôturer l'ensemble des travaux à l'automne prochain.



À partir de
16€
/PAR JOUR



Location
E.Leclerc  FAGNIÈRES

Besoin d'un véhicule utilitaire?

Rendez-vous dans votre Location Leclerc Fagnières



03 26 69 35 35

Rte d'Épernay

51510 FAGNIÈRES

TRAVAUX

TRAVAUX D'ENTRETIEN RÉALISÉS RÉALISÉS OU PROGRAMMÉS À COURT TERME

La municipalité poursuit l'entretien de la voirie sur la commune et a d'ores et déjà programmé : réalisation de passages « bateau » : rue d'Argensol, Robert Lecomte, Marcel Pinotie, route de Montmirail, Pierre Puget, rue des Postes, reprise de parties de trottoirs : route de Montmirail, rue Pierre Puget, avenue Noue du Moulin, Petite Chaussée, reprise d'affaissements de chaussée : partie roulante de la rue des Postes et de l'avenue des Collines, reprise d'enrobé : espace libre route d'Épernay, au niveau des feux tricolores, mise en place de coussins berlinois : rue du G. Leclerc et de la Petite Chaussée.

ÉCLAIRAGE DE LA RUE LOUIS GRIGNON

En hiver, lors des allers-retours des collégiens tôt le matin ou en fin de journée, la rue manquait de lumière, ce qui pouvait poser un problème de sécurité. Pour y remédier, deux lampadaires supplémentaires sont en cours d'installation.



TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

À la demande des riverains, une réflexion sur le stationnement de la place de l'église a été initiée. Désormais, le stationnement se fera en épi : un traçage au sol facilitera et sécurisera cet aménagement. Par ailleurs, pour inciter les usagers à respecter la limitation de vitesse en vigueur (30 km/h), des coussins berlinois seront installés au niveau du passage piétons devant l'église.



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Au cours de l'été, pendant les vacances scolaires, des travaux de réfection de toitures et de vérification des charpentes devraient être réalisés sur plusieurs bâtiments communaux : la cantine des Tilleuls, la cantine des Collines, le hall de la crèche ainsi que celui de la mairie. Ils seront suivis de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la cantine des Tilleuls qui alimenteront en énergie la cantine, la mairie et le bâtiment technique attenant.



FUTUR VERGER CONSERVATOIRE ET PARC D'AGRÉMENT PRÈS DU GYMNASE DES TILLEULS

Un terrain, récemment acquis par la commune de Fagnières, sera valorisé par les agents communaux à partir du 2ème trimestre. Les travaux dureront plusieurs mois. Le site sera ensuite mis à disposition des Fagniérots une fois les travaux terminés, probablement à l'automne prochain. Remercions nos agents qui auront à cœur de mettre en œuvre, en avant-première, leurs compétences et leur talent.

NETTOYONS LA NATURE

Le samedi 5 avril 2025, le CMJ a pris l'initiative d'organiser un événement "Nettoyons la nature", en dehors de l'événement national qui se déroule habituellement en octobre chaque année.

Au cours de cette matinée, 30 personnes ont sillonné trois quartiers de Fagnières (Le Champ-aux-Écus, les Collines et le Vieux Fagnières) et ont ramassé une dizaine de sacs de déchets (soit environ 300 litres). Ces déchets comprenaient des mégots, des déchets ménagers, des appareils électroménagers, ainsi que des emballages alimentaires dont certains dataient de plusieurs années. Pour rappel, l'événement "Nettoyons la nature" est ouvert à tous. À Fagnières, deux rendez-vous auront désormais lieu chaque année : en octobre et en avril.

Nous encourageons chaque Fagnierot à participer à cette action citoyenne, même de manière individuelle et à n'importe quel moment de l'année (le port de gants est fortement conseillé).



18

Raphaël HABY

CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

Le 19 avril 2025, le CMJ a organisé la traditionnelle Chasse aux œufs de Pâques, dans le parc du centre de loisirs. Les enfants devaient retrouver des œufs en plastique dissimulés dans tout le parc par les membres du CMJ. (seuls 6 œufs n'ont pas été retrouvés !) À la fin du temps imparti, les enfants ont rapporté les œufs collectés et ont reçu en échange un paquet de chocolats offert par la municipalité. Avec 80 participants, cette animation a rencontré un franc succès et a ravi petits et grands !

Alice DESCHAMPS



VISITE DU CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS

Le CMJ a consacré une après-midi à la découverte du centre de valorisation des déchets de La Veuve. Au programme : la visite du centre de tri des déchets recyclables (bacs jaunes), du centre de valorisation énergétique qui produit de la chaleur pour le réseau de Châlons et de l'électricité (bacs gris) ainsi que du centre de valorisation agronomique où les déchets organiques (bacs verts) sont transformés en compost. Une visite dense, pédagogique et très appréciée qui a permis à nos jeunes de mieux comprendre le parcours de nos déchets et l'importance du tri. Ils étaient encadrés par Khira Taam, adjointe à l'environnement, José Clesen, conseillère municipale en charge du CMJ et Denis Fenat, Maire de Fagnières et délégué au SYVALOM pour Châlons Agglo.



ACTIVITÉS

UNE NOUVELLE ENTREPRISE DE SIGNALÉTIQUE

La signalétique est LA solution toute trouvée.

Élément indispensable à l'identification de votre entreprise, elle devient l'un des outils essentiels de votre communication. ADM Signalétique, récemment installée à Fagnières, vous propose un large éventail de prestations. De l'impression de vos banderoles à la découpe laser, elle vous accompagne dans la création de vos panneaux, supports et marquages afin de mettre en valeur votre entreprise et ses compétences.

ADM Signalétique vous offre également une multitude de services :

- Impression : flocage de véhicules, découpe laser...
- Fabrication de signalétiques extérieures et intérieures
- Conception d'équipements liés à la Covid : plexiglas, visières de protection...

Cette société est domiciliée au 1 B, chemin de la Terrière.



GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Un été à Fagnières, entre chaleur, attention et partage.

L'été s'installe doucement à Fagnières, apportant avec lui des journées lumineuses, des moments de détente et de convivialité. Cette période agréable nous invite aussi à rester attentifs aux besoins de chacun, notamment lors des épisodes de forte chaleur. Soyons collectivement attentifs aux plus vulnérables d'entre nous : une visite ou un mot bienveillant peuvent faire toute la différence. Cette saison propice aux rencontres nous rappelle aussi combien le vivre ensemble est précieux. Le respect de la tranquillité des voisins, notamment en soirée ou lors d'activités extérieures, participe à maintenir une ambiance harmonieuse dans nos rues. Dans le même esprit, l'été est aussi l'occasion de renouveler notre engagement en faveur de l'environnement. Le tri des déchets, le respect des consignes de collecte, ou encore l'attention portée à la propreté de nos espaces communs contribuent à faire de Fagnières une commune agréable et exemplaire. Ces gestes, souvent simples, sont porteurs d'un impact durable. Enfin, nous avons eu le plaisir de vivre récemment un moment fort pour notre commune : l'inauguration de la nouvelle Place Beaufort. Ce lieu, repensé pour favoriser les échanges et la vie de quartier, symbolise notre volonté de faire de Fagnières une ville accueillante et tournée vers l'avenir. Nous espérons que vous aurez plaisir à vous y promener. En vous souhaitant un très bel été,

Khira TAAM

Adjointe à l'environnement et au Cadre de Vie

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Fagnièrotes, Fagniérots
Les vacances d'été approchent à grands pas, tout comme la période des examens pour nos enfants et petits-enfants. Nous leur souhaitons bon courage et beaucoup de réussite dans cette dernière ligne droite !

Lors du dernier Conseil Municipal, plusieurs subventions ont été votées :

- Culture, loisirs, sports (fonctionnement) : 6 224 €
- Culture, loisirs, sports (projets spécifiques) : 5 420 €
- Subventions scolaires : 6 360 €

Concernant la taxe d'aménagement, nous alertons sur une inégalité préoccupante. Cette taxe, qui finance l'ensemble des projets d'aménagement de la commune, n'est pas déduite à la zone où elle est prélevée. Pourtant, dans le futur lotissement du Chemin Barré - Chemin des Gravettes, le taux est fixé à 5,54 %, contre 3,20 % ailleurs. Nous avons exprimé notre désaccord face à cette différence que nous jugeons injuste.

Nous nous sommes également rendus au marché de printemps, qui n'a rassemblé qu'environ cinq commerçants. Heureusement, les écoles ont brillamment répondu présentes avec un superbe stand de pâtisseries !

Nous regrettons cependant l'absence remarquée de nombreux élus lors de cet événement convivial.

Comme à notre habitude, nous étions présents lors de toutes les cérémonies patriotiques, dans le respect des valeurs de mémoire et de citoyenneté.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été pour vous ressourcer, passer du temps en famille ou entre amis, et savourer chaque instant !

Maurice Gay

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

Chers fagniérots,
Le 5 juin dernier, le conseil municipal a voté l'augmentation de la taxe d'aménagement. Le taux a été majoré de 2% soit une hausse de 6% avec l'augmentation de la valeur forfaitaire servant de base de calcul. Depuis 2012 il existe un taux majoré pour les parcelles situées près du chemin Barré prévu à l'origine pour l'installation d'entreprises. Depuis l'an dernier, il est prévu la construction de 24 pavillons sur une partie de ces parcelles. Elles se retrouvent soumises à ce taux majoré de 73% par rapport au taux normal, alors que le coût de la route desservant ces pavillons sera pris en charge par le lotisseur et intégré au prix du m² de terrain à bâtir. Pour les futurs acquéreurs c'est la double peine, ils paieront la route et une taxe majorée censée couvrir les frais de voirie. Un pavillon de 130m² se verra appliquer une taxe de 4123€ au lieu de 2384€ partout ailleurs à Fagnières ! Mr Fenat et son équipe ont voté à l'unanimité cette surtaxe malgré les protestations des oppositions. Nous réclamons une équité fiscale pour les particuliers sur tout le territoire de Fagnières. La recherche à tout prix de nouvelles ressources financières ne doit pas faire oublier certains fondamentaux.

Le déplacement des poubelles à verre de la rue Léo Kanner vers le parking de l'aquacité sous l'œil des caméras a produit ses effets. Ce qui était devenu un véritable dépotoir a retrouvé sa propreté. Qui dira encore que les caméras ne servent à rien ? Nous souhaitons à tous les fagniérots un bel été.

William DE CARLO

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Fagnièrotes, fagniérots,
L'été s'annonce chaud, d'après la météo, mais est-ce une science infuse ?

Quoi de neuf dans notre charmante commune ? La distributrice de l'Union a subi un car-jacking. Elle s'est faite dérober son véhicule pendant sa tournée sous la menace d'un couteau, dans une rue totalement sombre à cette heure. L'éclairage sera peut-être rétabli quand tous les lampadaires seront dotés de LED. Pourquoi pas dès maintenant ? Il me semble que la sécurité des personnes devraient être prioritaires. Au dernier conseil municipal, nous devons nous prononcer sur la construction d'un parc éolien à Villers le Château. Lors de la réunion de commission l'avis était négatif. Il est vrai que l'opposition était à égalité de membres avec la majorité, mais un membre de cette majorité a voté contre. Seulement le jour de la séance du conseil municipal, il était pour. Bien sûr cette délibération est passée à la majorité, quelques éoliennes de plus qui viennent gonfler le chiffre de 1070 dans le département, et ce n'est sans doute pas terminé. Nous devons également nous prononcer sur la construction et l'exploitation d'une unité éolienne de la station de recharge ultra-rapide pour véhicules électriques, situé au Mont Choisy, il paraît que c'est pour les poids lourds. Cette délibération est également passée à la majorité. Excellentes vacances d'été. « L'été se marque non moins par ses mouches et moustiques que par ses roses et ses nuits d'étoiles... » Marcel Proust

Thierry Besson

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

• SIGNORET	Christian	29/11/2024
• LECOMTE	Bernard	14/03/2025
• MACHINET	Paul	26/03/2025
• GUILLOT	Gisèle	27/03/2025
• MOUSSET épouse BERNARD	Jacqueline	06/04/2025
• HUSSENET épouse PINOTIE	Ginette	08/04/2025
• DÉTEZ	Christian	25/04/2025
• HERMANT épouse BERNIER	Chantal	07/05/2025
• PUISSANT	Jean	11/06/2025
• BURGAIN époux LANU	Mauricette	14/06/2025

NAISSANCES

• BLANCHOT	Alyana	29/03/2025
• DEVILLE	Jade	24/04/2025
• LOIRE	Iris	28/04/2025
• BEGUET	Aloïs	01/06/2025

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

- 14/06/2025 PRÉVEL Emma

NOCES D'OR

- 31/05/2025 MAYET Chantal et Jean-Pierre

SERVICE CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Depuis le 5 juin 2023, votre mairie vous propose de réaliser ou de renouveler votre carte nationale d'identité et/ou votre passeport. Pour cela, il vous est possible de remplir une pré-demande en ligne via le site [ANTS.fr](https://ants.fr). Depuis quelques mois vous pouvez obtenir vos photos d'identités grâce à un photomaton installé dans le hall de la mairie. Pensez à prendre rendez-vous pour vos démarches sur fagnieres.fr y compris pour les remises.



NOUVEAU !



Vous pouvez certifier votre identité numérique auprès de votre mairie qui a rejoint le dispositif Certification de l'identité numérique France Identité : <https://france-identite.gouv.fr/>

AUTOUR DU MONDE

DE 14H À 23H - PARC DU CHAMP AUX ÉCUS



FÊTE NATIONALE

14 JUILLET

RESTAURATION / BUVETTE

ANIMATIONS JEUX GONFLABLES STANDS CULTURELS

11H - COMMÉMORATION AU PARC DES TILLEULS MONUMENT AUX MORTS

21H30 - RETRAITE AUX FLAMBEAUX

DJ K-EVENTS 23H - FEU D'ARTIFICE